

**Titulaires présents** : Monsieur MOREZ Yannick, Monsieur GENTES Hervé, Madame LOUE Monique, Monsieur EMPROU Jean-Michel, Madame PHILLODEAU Jocelyne, Madame BOUSSEAU Marie-Line, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Madame KERGREIS Emilie, Monsieur LAMANT Teddy, Madame PACAUD Dorothée, Monsieur DEVILLE Thierry, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur COUTRET Alain, Madame BELLANGER Josiane, Monsieur TOURET Eric, Madame PEYSSY Claudine, Monsieur CHEREAU Pierre, Madame COUET Sabine, Madame BUSOM Mercedes, Madame REY-THIBAUT Véronique, Monsieur BERNARDEAU Marc, Madame LE BERRE Nathalie, Madame MELLERIN Noëlle, Monsieur RICOUL Gildas, Monsieur AUGER Sébastien, Madame DE FOUCHER Béatrice, formant la majorité des membres en exercice.

**Titulaires absents excusés** : Monsieur SCHERER Sylvain, Monsieur CHAIGNEAU Jacques qui a donné pouvoir à Madame BOUSSEAU Marie-Line, Monsieur ELIN Laurent qui a donné pouvoir à Monsieur CHARBONNIER Raymond, Madame BOUREL Mélissandre, Monsieur PURKART Geoffroy qui a donné pouvoir à Monsieur COUTRET Alain, Monsieur GUERIN Benoît qui a donné pouvoir à Madame BUSOM Mercedes, Monsieur AUDELIN Jean-Pierre qui a donné pouvoir à Madame MELLERIN Noëlle, Madame VALLEE Ginette qui a donné pouvoir à Monsieur AUGER Sébastien, Madame GAYAUD Séverine qui a donné pouvoir à Monsieur RICOUL Gildas, Monsieur CHERAUD Roch qui a donné pouvoir à Madame DE FOUCHER Béatrice, Monsieur DUBOIS Pascal qui a donné pouvoir à Madame DE FOUCHER Béatrice.

**Secrétaire** : Madame PACAUD Dorothée

Convocation le : 15 avril 2022.

Affichée au siège de la C.C.S.E. le 26 avril 2022



### **FIXATION DES TARIFS CONCERNANT L'ANIMATION JEUNESSE (AJSH ET ALSH PRE-ADOS) A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022**

Le service Animation Jeunesse et Prévention de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire organise des activités tout au long de l'année.

Après examen par le Bureau Communautaire et la commission Finances du 5 avril 2022, je vous propose de fixer les nouveaux tarifs, tels qu'indiqués dans les tableaux ci-dessous :

#### **STAGES**

Les tarifs « stages » sont établis de manière forfaitaire pour la durée totale du stage, quel que soit le nombre de séances ou la durée des séances.

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX FORFAITAIRES	
	CCSE	Hors CCSE
1 à 273	16,6 €	22,5 €
274 à 539	19,2 €	25,1 €
540 à 804	21,6 €	27,5 €
805 à 1067	24,1 €	29,9 €
1068 à 1332	26,6 €	32,5 €
1333 à 1598	28,9 €	34,8 €
1599 et +	31,2 €	37,1 €

#### **ATELIERS**

Les tarifs « Ateliers » sont établis de manière forfaitaire pour la durée de l'atelier, quel que soit le nombre de séances ou la durée des séances.

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX FORFAITAIRES	
	CCSE	Hors CCSE
1 à 273	48,2 €	54,1 €
274 à 539	54,2 €	60,1 €
540 à 804	60,2 €	66,1 €
805 à 1067	66,3 €	72,2 €
1068 à 1332	72,8 €	78,7 €
1333 à 1598	78,5 €	84,4 €
1599 et +	84,7 €	90,6 €

## ACTIVITES & SORTIES

Les tarifs « activités » sont établis à l'acte. Selon le prix de revient, trois niveaux de tarifs seront appliqués.

NIVEAU DES PRESTATIONS	PRIX A L'ACTE	
	CCSE	Hors CCSE
<b>TARIF 1</b>		
(piscine, musée, planétarium, expositions, visites, activités manuelles...)	3,1 €	4,2 €
<b>TARIF 2</b>		
(patinoire, skate parc, laser game, bowling, cirque, parcs animaliers, petits parcs de loisirs de proximité, autres activités sportives non citées dans le tarif 3, cinéma...),	5,2 €	7,4 €
<b>TARIF 3</b>		
(concerts, café théâtre, grands parcs de loisirs, équitation, escalade, sports mécaniques, autres sports extrêmes, journée bivouac, déplacements en train)	9,7 €	14,1 €

## SALLES DE REPETITIONS

Mise à disposition d'un local de répétition et de matériel de sonorisation pour des musiciens amateurs.

TYPE DE PRESTATIONS	Groupes de musiciens composés majoritairement de personnes âgées de moins de 25 ans		Groupes de musiciens composés majoritairement de personnes âgées de 25 ans et plus	
	CCSE	Hors CCSE	CCSE	Hors CCSE
Mise à disposition d'une salle de répétition et de matériel - séance de 2h30	3,9 €	5,5 €	7,7 €	10,9 €
Mise à disposition d'une salle de répétition et de matériel - forfait annuel pour 1 séance par semaine de 2h30	120,3 €	174,9 €	240,5 €	295,2 €
Versement d'une caution (1 caution par groupe de musicien)	60,00 €			

## AUTRES TARIFS

TYPE DE PRESTATIONS	prix unitaire CCSE	prix unitaire Hors CCSE
ENTREE SPECTACLE	5,5 €	
REPAS	3,3 €	4,3 €
BOISSONS PETIT VERRE	0,3 €	
BOISSONS GRAND VERRE	1,1 €	
SUCRERIES petit sachet	0,2 €	
SUCRERIES grand sachet	1,0 €	
PART GATEAU	1,0 €	
<b>CARTE PASS</b>	7,0 €	

La **CARTE PASS** comprend l'accès à la Maison des Jeunes et services gratuits (multimédias, jeux, animation de rue) Elle est valable pour l'année scolaire.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

☞ **Adopté à l'unanimité**

AR-Préfecture

044-244400586-20220425-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 25-04-2022

Publication le : 25-04-2022

Le Président

**Yannick MOREZ**